Communauté de Communes des Sucs

Relevé des décisions du Conseil Communautaire du 05 juillet 2018 à 20h
à Grazac

Membres en exercice : 34
Membres présents : 23
Membres avec pouvoir de vote : 10
Absents non excusés : 1

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31/05/2018	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité approuve le compte-rendu de la séance précédente.

TERRAIN DES BARRYS	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la prise en charge des frais de géomètre, le compromis de vente et l'acquisition des terrains, mandate l'étude de Maître ROYET pour la réalisation des actes correspondants, valide la mise en place d'une convention de mise à disposition précaire des biens via la SAFER et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce dossier.
RÉGION ARA – DÉPARTEMENT HAUTE-LOIRE : ZONE BLANCHE TÉLÉPHONIQUE	Le Conseil Communautaire est informé de la demande de la Région Auvergne-Rhône Alpes d'identifier les zones blanches considérées comme prioritaires à couvrir, via la connaissance du territoire des élus communaux, et de faire remonter ces informations à la Région (via les services du Département).
FOND D'INVESTISSEMENT LOCAL CCDS	Le Conseil Communautaire valide les subventions proposées pour les trois dossiers présentés.
ETUDE SIVOM DU MEYGAL	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les orientations et le plan d'actions proposés.
VVF RECHARINGES	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve un soutien financier à l'étude touristique portée par la commune d'Araules concernant un projet sur le VVF de Recharinges.
RÉSULTATS CONSULTATION PANNEAUX TOURISTIQUES SUR LA RN88	Le Conseil Communautaire est informé des résultats de la consultation pour la confection et pose des trois panneaux touristiques le long de la RN88 (dont 2 pour la Viafluvia avec une prise en charge de l'un d'entre eux par la CC du Pays de Montfaucon).
TAXE DE SÉJOUR	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les tarifs de la taxe de séjour à compter du 01/01/2019 et valide le taux de 1 % applicable aux hébergements en attente ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air.
BUDGET CIAS (COMITÉ INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE)	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide l'extinction du service du portage repas à domicile sur le budget général au 01/01/2019, et sa création à la

	même date sur le budget du CIAS ainsi que son assujettissement à la TVA.
PACTE FINANCIER, FISCAL ET DE SOLIDARITÉ : RÉSULTAT CONSULTATION DES BUREAUX D'ETUDE	Le Conseil Communautaire est informé des résultats de la consultation des bureaux d'étude et du choix du BE Caphornier pour un montant de 27 500 € HT.
FPIC (FOND NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES)	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve l'application de la répartition de droit commun.
MODALITÉ DE RÉMUNÉRATION DES AVOCATS	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président, en cas de contentieux, à mandater un avocat pour la rédaction de toute pièce utile (mémoire...), représenter la CCDS dans une dans une instance (TA...), à fixer sa rémunération selon une enveloppe maximum de 10 000 €, et à payer si nécessaire une avance selon un plafond de 5 000 €.
RH : RECRUTEMENT AGENT DE DÉVELOPPEMENT TOURISME ; RENOUVELLEMENT CONTRAT AAGV	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, - approuve le recrutement d'un agent de développement touristique contractuel à temps complet selon les modalités de l'article 3-3 1° de la loi n°84-53 du 26/01/1984, à compter de 01/09/2018 ; - approuve le renouvellement du CDD de l'agent communal en retraite, à compter du 23/07/2018 pour assurer le gardiennage de l'Aire d'Accueil des gens du voyage ; - charge le Président de signer les contrats à durée déterminée correspondants.
RH : SUPPRESSION DE POSTES APRÈS AVIS FAVORABLE DU COMITÉ TECHNIQUE	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, après avis favorable du Comité technique du CDG 43 en date du 3 avril 2018, autorise le Président à supprimer au tableau des effectifs : - un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe à Temps Complet suite à avancement de l'agent sur le grade d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe au 01/07/17, - un poste d'adjoint administratif territorial à Temps Complet suite à avancement de l'agent sur le grade d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe au 01/07/17, - un poste d'attaché territorial à Temps Complet suite à avancement de l'agent sur le grade d'attaché principal, au 01/01/18.
RH : NOUVELLE GRILLE POUR LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS APRÈS AVIS FAVORABLE DU COMITÉ TECHNIQUE	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, après avis favorable du Comité technique du CDG 43 en date du 3 avril 2018, autorise le Président à appliquer à compter des entretiens professionnels de l'automne 2018, la nouvelle grille d'entretien modifiée suite à la mise en place du RIFSEEP et notamment du Complément d'Indemnité (CI).

RH : POLITIQUE SOCIALE RH, LE POINT SUR LES AVANCÉES POUR ARAULES ET BEAUX	Le Conseil Communautaire est informé du choix des deux communes de travailler sur la seule mise en place des Tickets Restaurant.
AIDE FINANCIÈRE 2018 COMITÉ D'ACTION SOCIALE DU PAYS DES SUCS	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve l'attribution d'une subvention proposée de 5 353,06 € au CIAS pour l'année 2018.
SIG RECOLLEMENT RESEAU	Le Conseil Communautaire est informé du marché passé avec la société BTLM Activ Réseaux, conformément à la délégation donnée au Président pour ce type de marché, ainsi que de la démarche de travail à mener en 2018-2019.
DOSSIERS FART	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide l'attribution de la subvention proposée pour le dossier présenté et autorise son versement.
COMPTE RENDU DES RENCONTRES ANNUELLES AVEC LES CRÈCHES	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité : - propose une implication supplémentaire de la CCDS à hauteur du déficit de l'année n-1 , à titre exceptionnel pour l'année 2018. ; - propose de charger la Vice Présidente aux Finances, Isabelle Servel, d'étudier les budgets réalisés des structures de Retournac, St-Maurice de Lignon et Yssingeaux ; - autorise le Président à signer les avenants aux conventions 2018/2019/2020 avec les multi-accueils de Retournac et d'Yssingeaux, pour l'exercice 2018 uniquement ; - propose que l'association « ADMR Les Coquins » demande une participation à hauteur de 50% de la participation de la CCDS, aux communes concernées (soit aux EPCI concernés qui ont la compétence) tout en précisant par ailleurs, que la priorité doit être laissée aux enfants du territoire communautaire.
COMPTE RENDU DES RENCONTRES ANNUELLES AVEC LES ACCUEILS DE LOISIRS	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, – valide à titre exceptionnel une subvention supplémentaire de 2 000 € au titre de l'année 2018 à la Cabane des Robinsons pour le fonctionnement de l'accueil de loisirs extrascolaire enfant – autorise le Président à signer un avenant à la convention 2018/2019/2020 avec la Cabane des Robinsons.
ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DE DANSE : ACHAT D'INSTRUMENTS POUR 2018	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, attribue une subvention de 6 000 € à l'association Piccolo Saxo et Compagnie pour l'achat de matériel musical et charge le Président de prévoir les crédits correspondants au budget 2018, compte 6574 service Ecole de Musique par le vote d'une Décision Modificative

	n° 2 au budget général.
DÉCISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET 2018	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la DM 2 au budget 2018.
ETUDE SUR LA CULTURE	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la création d'un Comité de Pilotage (COPIL) composé du maire de chaque commune (ou de son représentant) et d'un élu par commune à désigner par les maires d'ici fin août 2018.
BILAN « BÉBÉS EN FÊTE» 2018	Le Conseil Communautaire, par 32 voix pour et une voix contre, émet un avis favorable pour organiser l'édition 2019 dans la salle polyvalente de Beaux.
CYCLE D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité approuve la proposition de mener au cours du premier trimestre 2018/2019, une enquête de besoins auprès des directeurs / directrices d'écoles, et de prendre une décision en fonction des retours pour le budget 2019.
AIDES PARASCOLAIRES	Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :- – émet un avis favorable sur les demandes présentées au titre de l'année 2017/2018 – autorise le Président à verser les sommes correspondantes une fois les pièces justificatives fournies par les différentes associations concernées.

A Yssingeaux, le 9 juillet 2018
Le Président,
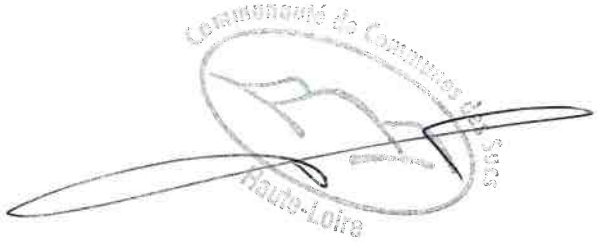
Bernard GALLOT